



Critères pour l'évaluation des compétences des cours interentreprises CIE

Travaux écrits

1. Comprendre le thème (en saisir le contexte, le classer correctement, le délimiter dans un cadre pertinent)
2. Se procurer des informations et les classer (accès aux informations auprès des professionnels, littérature professionnelle, recherche sur le web, choix en fonction de la pertinence, de la crédibilité, de l'efficacité ou de l'innovation). Indication des sources.
3. Présentation du thème avec explications et exemples appropriés (articulation claire, mention des principaux éléments, choix d'exemples pertinents).

Devoirs/mandats avec présentations

1. Comprendre le thème (en saisir le contexte, le classer correctement, le délimiter dans un cadre pertinent)
2. Se procurer des informations et les classer (accès aux informations auprès des professionnels, littérature professionnelle, recherche sur le web, choix en fonction de la pertinence, de la crédibilité, de l'efficacité ou de l'innovation). Indication des sources.
3. Présentation du thème avec explications et exemples appropriés (articulation claire, mention des principaux éléments, choix d'exemples pertinents).
4. Présentation à l'aide de moyens auxiliaires, adaptée au public, en contact avec le public, avec fil conducteur et dans le cadre du temps imparti.

Notation

Les responsables des cours interentreprises évaluent et attribuent les notes pour les compétences établies; les notes peuvent être entières ou porter sur des demi-points entre 1 et 6. Ils justifient brièvement leur note en fonction des critères.

Valable dès le 01.01.2012 pour les personnes en formation débutant leur apprentissage en 2012

Mis en vigueur par la Commission de surveillance et de cours de la branche de la Communication&Marketing Le 22 novembre 2011